

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

- MM.
- Bersoullé, Charles, négociant.
- Besson-Morin.
- Bolognesi, Angelo, négociant.
- Bouchard, docteur-médecin.
- Boutet, Camille.
- Bréchnac.
- Bucaille.
- Chanlouineau, négociant.
- Chivert.
- Chudeau.
- Clouard.
- Coutard, négociant.
- Delavau, Victor.
- Détriché.
- Ducamp-Courtiller.
- De Fos, Gustave.
- Foucher-Gilbert.
- Girard, Édouard.
- Gouby aîné, négociant.
- Gratien, Frédéric, négociant.
- Jouffrault.
- Lambert-Lesage.
- Moricet, Léon.
- Pasquier-Ardouin (Petit-Puy).
- Pichon, docteur-médecin.
- Ratouis, Charles.
- Thoreau, Ernest, négociant.

Les dépêches nous apprennent que toutes les troupes organisées dans le Nord et l'Ouest sont arrivées à Versailles. L'armée du Gouvernement est donc au complet, et il est probable qu'une action décisive ne tardera point à s'engager.

M. Thiers a tenu, le 25, un conseil de guerre à l'hôtel de la préfecture. Le *Gaulois* se croit en droit d'en inférer que nous devons nous attendre à un grand coup.

D'après le journal le *Français* un commencement d'exécution de l'attaque générale devait avoir lieu le 25; il n'aurait été retardé que par une indiscretion.

Le 25, au quartier-général de Courbevoie, il n'y avait une certaine animation; les officiers d'état-major se montraient irrités. « La personne, en qui nous avons toute confiance — dit ce journal, — qui nous rapporte ce fait, nous avoue même avoir entendu l'un d'eux s'écrier: « Comment l'ont-ils su? »

La police aurait été immédiatement prévenue; elle aurait même reçu des renforts et se serait mise en campagne pour découvrir les auteurs de l'indiscretion.

D'après les renseignements de ce même journal, il s'agirait d'un mouvement que nos troupes devaient effectuer et dont les insurgés ont eu le secret. Ce qui donne de la vraisemblance à ces informations c'est que les troupes avaient reçu la veille des vivres de campagne pour cinq jours, comme à la veille d'une expédition.

Toutefois, il résulte de la circulaire de M. Thiers que l'attaque générale va bientôt commencer.

Quoi qu'on dise, en dehors d'un paiement de 25 millions que la Trésorerie met aujourd'hui même à la disposition du Pouvoir exécutif pour les comptes d'entretien des troupes prussiennes, il n'est pas question de compléter encore le demi-milliard après lequel l'occupation reculera jusqu'en Champagne; et pour que l'opinion puisse mesurer l'étendue du mal causé par l'insurrection et la Commune, nous citons les paroles d'un membre influent de la commission des Quinze, associé aux travaux du Pouvoir exécutif: « Nous étions moins éloignés au 17 mars dernier de pouvoir nous libérer des cinq milliards que nous ne le sommes aujourd'hui de pouvoir faire seulement les 500 millions qui seront exigibles prochainement. »

(Le Gaulois.)

Une lettre adressée au *Temps*, par M. Claude, député des Vosges, a pour objet de prémunir contre toute illusion au sujet de la rétrocession possible de Mulhouse à la France. Suivant des rumeurs qui s'accréditent en Lorraine, cette rétrocession n'aurait lieu qu'à la condition, pour la France, de céder à M. de Bismark, à titre de compensation, une nouvelle portion du territoire lorrain. Ce serait au détriment de la Meurthe et des Vosges que nous conserverions Mulhouse. Les cantons de Baccarat, de Ron-l'Étage, la vallée de Celles notamment, deviendraient le prix du marché.

Le gouvernement de M. Thiers avait présenté à l'Assemblée nationale un décret abrogeant le décret du gouvernement de la défense nationale

qui autorisait le transport des journaux politiques par ballots, privilège jusque-là réservé, par la loi de 1856, aux journaux littéraires. La commission chargée de l'examen de ce projet n'est nullement disposée à l'adopter; elle ne paraît même pas vouloir laisser subsister le privilège établi en 1856 pour les journaux littéraires. Elle proposerait un droit postal, suivant le poids du papier, à raison de 1 centime pour 10 grammes. On assure que, par suite, le gouvernement modifiera son projet de loi.

On dément qu'il soit question de rétablir le timbre des journaux, mais on parle d'un impôt sur le papier.

La commission administrative de l'Assemblée nationale, qui s'occupe des économies à faire dans nos divers ministères, aurait proposé la suppression de diverses sous-préfectures:

- Jonzac, Marenne et Saint-Jean-d'Angély, dans la Charente-Inférieure.
 - Barbezieux, Conflans et Ruffec, dans la Charente.
 - Fontenay et les Sables-d'Olonne, dans la Vendée.
 - Melle, Bressuire et Parthenay, dans les Deux-Sèvres.
 - Châtelleraut, dans la Vienne, etc.
- Toutefois, nulle décision relative à ces suppressions n'a été prise encore.

LA JOURNÉE DU 24.

La journée du 24 est certainement la plus calme de toutes celles qui se sont écoulées depuis un mois, et la suivante sera peut-être la plus bruyante de cette pénible période.

Après avoir reçu deux fois l'ordre d'attaquer par l'artillerie les forts d'Issy, de Vanves et le Point-du-Jour, les généraux qui commandent les positions de Meudon et de Sèvres ont deux fois reçu contre-ordre.

Celui qui est survenu lundi est dû probablement à l'armistice demandé par les insurgés pour l'évacuation de Neuilly. Le général Cluseret a télégraphié à la Commission exécutive qu'il arborerait le pavillon blanc à midi. Il a profité de cette occasion pour compléter sa dépêche par deux impudents mensonges et deux calomnies que nous n'avons pas besoin de réfuter. Il assurait d'abord que lundi matin un bataillon de la ligne avait mis bas les armes à Asnières, mais que six cents gendarmes s'étaient interposés. « Aux forts du sud, ajoutait-il, un escadron de chasseurs s'est présenté pour se rendre; malheureusement les gardes nationales, qui n'avaient pas d'abord compris leur intention, ayant tiré, la majeure partie s'est enfuie. Ceux qui sont définitivement venus à nous ont des vêtements dans un état pitoyable. »

C'est toujours le même système d'odieuses inventions, et nous ne nous arrêterons plus à les démentir.

(Le Gaulois.)

LE MÉPRIS DE L'ANGLETERRE.

Le *Times* parle de la France avec un mépris calculé. L'avenir dira bientôt ce que l'Angleterre gagne à l'abaissement d'un ami comme la France et à l'élévation d'un rival comme la Prusse. Mais, du fond de nos humiliations, il nous reste encore

assez de gloires, d'espérances et de ressources pour que nous ayons le droit de renvoyer à l'Angleterre ses dédains offensants. Cette nation, qui nous a comblés de conseils platoniques, puis gratifié de jambons et de graines de blé ou d'avoine, au lieu de nous donner un seul régiment, un seul million, un seul canon, serait-elle sortie avec autant d'honneur que la France d'une crise aussi effroyable? Il est permis d'en douter.

Supposez un instant l'Angleterre privée de sa flotte, de son armée, de son gouvernement: croyez-vous que ses villes et ses manufactures se tiendraient en repos? N'aura-t-elle pas aussi ses communes, ses émeutes, et que deviendrait-elle avec ses ouvriers de l'Internationale, ses jénians, ses ligues, ses chartes et ses processions en haillons?

Supposez que la ville de Londres soit soumise, et elle le sera un jour! aux secousses du suffrage universel, après une guerre et une famine? Est-ce que les mêmes agitations, dans les mêmes circonstances, ne feraient pas sortir du royaume humain les mêmes crocodiles?

LES TROUBLES A GRENOBLE.

La ville de Grenoble a été troublée dimanche dernier par une tentative d'émeute. La foule, après avoir envahi la gare, sous le prétexte d'y chercher des mitrailleuses destinées à la répression de Paris, s'est portée vers la préfecture.

En arrivant sur la place d'Armes, la manifestation se masse vers l'aile gauche de la préfecture, c'est-à-dire en face du bureau télégraphique. Plusieurs orateurs excitent à l'action, et l'un d'eux termine par cet appel: « Citoyens, voulez-vous marcher? (Oui! oui!) Voulez-vous aller chercher vos fusils? (Oui! Oui!) »

A ce moment, la porte de droite de la préfecture s'ouvre à deux battants, et une demi-compagnie de chasseurs à pied, commandée par son capitaine et ayant à sa tête un commissaire de police ceint de son écharpe, s'avance sur la place. Les sonneries et les sommations légales ont lieu et n'ébranlent d'abord qu'une partie de la manifestation; mais les chasseurs s'avancent au pas gymnastique, et la foule se précipite sur la gauche de la place.

L'autre porte de la préfecture (celle dite des bureaux) s'ouvre à son tour, et le reste de la compagnie, commandé par le lieutenant, s'avance de la même manière, ayant à sa tête le secrétaire général de la préfecture.

Les manifestants sont ainsi refoulés sur le milieu de la place, où les deux poletons de troupes se réunissent.

De nouvelles sommations sont faites, et ce n'est qu'après un instant d'attente qu'il est procédé à l'arrestation de ceux qui refusent de se retirer.

Voici quelques mots pour compléter ce qu'on a dit sur le général Cluseret:

Son père, qui n'eut pas à se louer de lui en aucun temps, était colonel d'infanterie; il le fit élever comme enfant de troupe dans son régiment, et préparer pour l'école de Saint-Cyr, où il entra, comme l'a dit la *Liberté*, vers 1842.

Il en sortit sous-lieutenant, assez peu satisfait d'un si petit grade.

Chronique Politique.

Le *Journal officiel* publie une circulaire de M. Dufaure aux procureurs généraux, datée du 23 avril, à l'occasion de la nouvelle loi rendant au jury la connaissance des délits de presse.

La circulaire s'élève vigoureusement contre les écrivains qui, après avoir longtemps demandé le suffrage universel, outragent incessamment l'Assemblée nationale, qui en est incontestablement l'expression la plus libre et la plus certaine, — qui sont les apologistes effrontés de la dictature de l'étranger et des repris de justice, et qui mettent sur la même ligne l'Assemblée issue du suffrage universel et les membres de la Commune de Paris qui, par leur langage hypocrite et sous le prétexte de la conciliation, énervent le sentiment du juste et de l'injuste, et habituent à considérer du même œil l'ordre légal et l'insurrection, le pouvoir créé par la France et la dictature qui s'est imposée par le crime et règne par la terreur.

De pareils écrivains ne sont pas les ennemis d'un gouvernement quelconque, mais de toute société humaine; vous ne devez pas hésiter à les poursuivre.

Nous avons été pendant de longs mois les témoins attristés des maux d'une guerre étrangère. Dans la guerre civile, que de grands coupables cherchent maintenant à allumer, notre rôle doit être plus actif.

En 1848, aux journées de juin, il s'en donna un plus beau, en s'incorporant dans la garde mobile de Paris, où il fut fait commandant.

Sa conduite, à l'attaque des barricades, qu'on ne s'attendait guère alors à lui voir organiser et défendre, comme général, vingt-trois ans après, fut d'un soldat brave et sûr.

On le décora, et il revint dans l'armée avec le grade de lieutenant. Dans la campagne de Crimée, où il fut fait capitaine, il se conduisit encore fort bien; aussi avait-il raison de la mettre sur la première ligne de ses états de service dans sa proclamation adressée en décembre dernier à la légion de volontaires qu'il organisait à Marseille.

Après Sébastopol, sa vie se trouble; il est beaucoup plus difficile de la bien suivre. On le trouve d'abord en Afrique dans les bureaux arabes, sans qu'on sache bien s'il y est venu de lui-même, en mécontent ou par suite d'une disgrâce méritée.

Cette dernière version, d'accord avec ce qui suivit, c'est-à-dire avec ses « malheurs », à Cherbell, dont nous parlait l'autre jour la lettre du capitaine Poupelier, paraît être de beaucoup la plus probable.

Cluseret, qui n'avait plus qu'à partir, s'en alla où l'on s'en va toujours en pareil cas : aux Etats-Unis. Il s'y remit dans les affaires et les continua, dit-on, comme il les avait commencées à Cherbell.

La guerre de sécession le tira d'une faillite imminente pour le faire « général américain. » Depuis, il garda ce titre, même en France, où il revint il y a trois ou quatre ans, et où il ne se rappela qu'il était Français que pour se donner des droits à être révolutionnaire et meneur de la guerre civile.

UNE LETTRE DE CATHELINÉAU.

Le général Cathelineau a adressé la lettre suivante au *Gaulois* :

« Rambouillet, 23 avril 1871.

« Mon cher directeur,

« Permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes écrites à la hâte, sous l'impression de ce que je viens de lire dans un journal de Rennes, sur mon ami, le si chevaleresque général de Charrette.

« Une seule chose manquait à la gloire de Charrette : l'insulte directe des ennemis de la société. Loin de m'en affliger, je m'en réjouis, pour lui et la cause de l'ordre que nous défendons.

« Les malheureux ! ils ont osé porter la main sur la poitrine d'un brave qui cent fois l'a présentée aux balles ennemies.

« Ils ont voulu arracher ses décorations achetées au prix de tant de sang répandu.

« Que sont-ils donc, ces hommes ? des Français ! non ; de lâches sauvages ? et encore non ; car les sauvages ont du cœur et eux n'en ont pas : ce sont des monstres.

« En faut-il davantage pour éclairer les hommes de bien, pour les faire sortir de leur torpeur, et leur montrer que tout est perdu, s'ils ne se hâtent d'opposer une digue puissante au torrent dévastateur qui menace de tout détruire ?

« Sans doute, nous avons notre brave et excellente armée ; elle fera des prodiges de valeur ; mais, devons-nous la laisser isolée en face de tant d'ennemis ; ne comptons-nous pas dans ses

rangs des frères, des amis ; les laisserons-nous seuls au milieu du danger, sans le partager avec eux ?

« Réunissons-nous nombreux ; marchons près de notre armée, pour triompher avec elle et sauver notre malheureux pays.

« Je suis heureux de vous annoncer qu'avant la fin de la semaine j'aurai deux bataillons complets ; et, à côté de chacun d'eux, une compagnie d'élite, destinée à moraliser et à enlever les hommes qui les composent.

« Cette organisation demande un certain temps ; il fallait former des bureaux ; ce travail a été long ; il est terminé, et, depuis huit jours, les arrivants sont nombreux ; les cadres sont très-bons, et nous avons un tel choix d'officiers que le résultat du recrutement que je suis chargé de faire ne peut être qu'excellent.

« Veuillez agréer, etc. CATHELINÉAU. »
Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Les journaux autrichiens mentionnent le bruit que le prince de Metternich quitterait la carrière diplomatique et accepterait un haut emploi à la cour. Son successeur, à l'ambassade d'Autriche à Paris, serait le comte Witzthum actuellement ministre à Bruxelles.

— Il est positif que les journaux de Versailles n'arrivent pas dans les départements de l'Est où qu'ils n'arrivent que très irrégulièrement et très en retard. La *Petite Presse* et le *Petit Journal*, publiés à Paris, et reproduisant par suite les actes de la Commune, arrivent presque seuls par ballots considérables. Tous ces départements entendent donc beaucoup plus la voix de la Commune que celle du Gouvernement régulier. Il y a là un fait grave. Est-ce la faute de la poste ? Est-ce le fait des Prussiens ? La chose mérite d'être éclaircie.

— La ville de Verdun (Meuse), dont les habitants ont opposé une vaillante résistance aux armées du prince de Saxe et du général de Gayl, vient de se signaler par un nouvel acte de patriotisme qui aura, nous l'espérons, de nombreux imitateurs. Oubliant les pertes énormes qu'ils ont supportées avec la plus énergique abnégation, les Verdunois s'inscrivent en masse pour des sommes considérables sur une liste de souscription ouverte « au profit de l'Etat pour aider au paiement de l'indemnité de guerre due à la Prusse. »

On trouve sur la liste les noms de personnes appartenant à toutes les classes de la société. Le pauvre comme le riche apportent leur offrande à la patrie. Quelle leçon pour les Parisiens !

— Nous annonçons naguère l'arrivée du maréchal Canrobert à Versailles, aujourd'hui nous apprenons qu'à son tour le général de Palikao y est arrivé également.

— Une partie de la réserve de l'artillerie campée à Versailles a été dirigée vers ses postes de combat.

Quelques grosses pièces longues de 24 terminaient le défilé, qui a duré plus d'une heure.

— Avis est parvenu d'Allemagne, au ministre de la guerre, qu'il ne reste plus un seul prisonnier français dans le Wurtemberg.

— Tous les escadrons de chasseurs d'Afrique, réunis à Toulon, ont reçu l'ordre de s'embarquer immédiatement pour Bône.

— A Marseille, de nouvelles arrestations ont été opérées. Toutefois, la ville est calme et les affaires reprennent leur cours, et l'on se prépare aux élections sans agitation.

— M. Washburn, l'ambassadeur américain, a obtenu du général Cluseret l'autorisation d'aller faire une visite à Mgr l'archevêque de Paris. Il a trouvé le prélat dans une cellule étroitement gardée, mais il a pu s'assurer qu'il n'avait pas subi de mauvais traitements, et qu'on lui permettait de faire apporter ses repas de l'extérieur.

— A Paris, le nombre des bataillons qui refusent de marcher avec la Commune augmente chaque jour. On nous assure qu'il s'élève à au moins 50. Ajoutons que les bataillons qui marchent n'ont qu'un effectif fort incomplet : plusieurs n'ont pas 200 hommes.

— On a fait courir dans Paris le bruit que l'Assemblée nationale, cernée à Versailles par les troupes revenant d'Allemagne, était prisonnière, et que les généraux de l'Empire avaient proclamé de nouveau Napoléon III, empereur.

L'*Estafette*, qui donne toujours au cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire le nom de cirque Napoléon, raconte ainsi la chose :

« Un de nos reporters, qui assistait hier à la réunion du cirque Napoléon, nous affirme le fait suivant, que nous insérons sous toutes réserves, et qui a été déclaré par le neveu de l'archevêque de Paris, retour de Versailles :

« Mac-Mahon, Canrobert, Vinoy et tous les Gallifet de l'Empire, auxquels l'Exécutif a cru devoir confier la direction de ses armées, auraient massé leurs forces autour de l'Assemblée et mis en demeure les ruraux de proclamer Napoléon IV.

« Ce qu'ils ont fait, nous assure-t-on, avec empressement, pour échapper aux fureurs de ces généraux de coups d'Etat. »

— Le *Journal officiel* de Paris, en date du 26, annonce une suspension d'armes pour ce jour, à Neuilly, de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, pour permettre à la population de déménager.

— La Commune a décrété les réquisitions de tous les appartements vacants de Paris pour loger les habitants des quartiers bombardés.

— On lit dans la *Commune* :

« Le colonel La Cecilia a été nommé général commandant la place de Paris ; le général Dombrowski prend la direction en chef des forces militaires ; quant au colonel Henry, il reste toujours chef d'état-major général. »

— On écrit de Londres, que le général Menotti Garibaldi, accompagné du général C. L. d'Alhéca, commandant une brigade de chasseurs étrangers attachée à l'armée des Vosges, et d'un officier d'ordonnance, le capitaine anglais Carwick, a quitté Putney House, près de Londres, où il était depuis un mois chez le colonel Chambers, membre du Parlement.

Le général Menotti Garibaldi se rend directement en Italie par Bruxelles et Munich. Il va rejoindre sa famille à Contanzaro.

C'est seulement samedi que le général Menotti Garibaldi a reçu la notification officielle de sa nomination de membre de la Commune. Le général a déclaré qu'il n'entendait intervenir en aucune façon dans les affaires intérieures de la France, mais qu'il tenait toujours son épée au service du pays à qui l'Italie doit son unité.

— Un repris de justice, en rupture de ban, ayant sa résidence à Blois, n'ayant pu obtenir d'un médecin de la ville un certificat de complaisance pour entrer à l'hôpital, s'est mis à injurier ce médecin et à le menacer des mitrailleuses que les commeneux de Paris ne manqueront pas de conduire à Tours pour mitrailler les ventrus, etc.

Cet individu a été immédiatement arrêté par la police.

— Le projet du Gouvernement qui rendra tout Français soldat, donne quelque intérêt aux faits suivants :

La Suisse, avec une population de deux millions et demi d'habitants, a une armée prête à entrer en campagne, parfaitement exercée et équipée, et qui se monte à 215,000 hommes, c'est-à-dire un soldat sur 11 habitants. Cette armée ne coûte au trésor fédéral que la somme annuelle de 6,572,308 francs, soit 30 francs 50 par homme.

En suivant la même proportion, la France avec 38,000,000 d'habitants, pourrait donc, en adoptant l'organisation militaire de la Suisse, posséder une armée de 3,200,000 hommes, pouvant être concentrée sur la frontière en huit jours, et son budget militaire qui, avant la guerre, s'élevait à 500,000,000 par an, pourrait être réduit à 95,000,000.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Dophénieux, nommé sous-préfet de Figeac le 10 septembre 1870, n'a pas profité de l'exemption légale que lui donnait son titre de sous-préfet. Il s'est mobilisé et est parti avec les mobilisés du Lot. Elu à l'unanimité chef de bataillon, il a été appelé par décret du ministre de la guerre au commandement du 1^{er} régiment des mobilisés du Lot, avec le grade de lieutenant-colonel. Il n'est rentré dans l'administration qu'après la conclusion de la paix.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 26 avril, 2 h. 50 s.

Chef du pouvoir exécutif à préfets et sous-préfets.

Les opérations actives ont commencé hier. Trois grandes lignes de batteries ont ouvert leur feu sur les forts de Vanves et d'Issy. La ligne de droite, ayant à contrebattre à la fois les feux de Vanves et d'Issy, a eu quelques blessés et quelques embrasures atteintes, sans cesser pourtant de tirer activement.

La ligne du centre, qui contenait 17 bouches à feu de fort calibre, n'a eu ni un blessé ni une de ses pièces endommagée, et a fait tonner sur le fort d'Issy une formidable canonnade. Dès midi, son feu avait pris une supériorité marquée sur celui du fort d'Issy qui, à 5 heures, ne tirait plus que quelques coups fort rares.

A gauche, l'action était moins vive de part et d'autre ; l'action sérieuse restait celle du centre, et tout faisait présager que le fort d'Issy serait bientôt réduit au silence et annulé.

C'est pour le moment un combat d'artillerie dont l'issue ne saurait être douteuse, et dont nous ferons connaître exactement les péripéties.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le jeudi 27 avril 1871, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, dans la maison où est décédée M^{me} veuve Robin, rentière, à Saumur, quai de Limoges, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession, à la requête de M. Humet, administrateur provisoire de la succession de ladite dame Robin.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, draps, serviettes, édredon, nappes, essuie-mains, effets à usage d'homme et de femme,

secrétaires, commodes, étagère, glaces, pendules, flambeaux, fauteuils, chaises, armoire, argenterie, bijoux, vins rouge et blanc, batterie de cuisine, bouteilles vides, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Le dimanche 30 avril 1871, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères, à midi précis, à la Ronde, propriété de M. Vaucel, de huit noyers et les branches; ensuite, à Loucherais, propriété de M. Gaudin, à une heure et demie, à la vente de vingt-cinq pieds de chêne; le tout dépendant de la succession de M. Philippe, charbon-forgeron à la Croix-Verte.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etudes de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, et MAURICEAU, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de saisie.

Le mardi 3 mai 1871, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. VOLLAND, marchand-revendeur à Saumur, rue Royale, à la vente publique aux enchères de toutes ses marchandises, mobilier et matériel, saisis par procès-verbal de M^e Mauriceau, huissier à Saumur.

Désignation.

Grande quantité de pièces d'indienne, pièces de damas, lustrines, outils à couettes et à matelas,

armoires à glaces et autres, glaces, pendules, commodes, bois de lits, buffets, tables, fauteuils, chaises, couettes, matelas, oreillers, traversins, couvre-pieds, couvertures, rideaux, vieille vaisselle, tableaux, etc., etc.

Grande quantité de belles planches et madriers en bois de noyer et autres, 1,000 feuilles de placage, portes et croisées, outils de menuisier et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

VENTE DE BOIS DE L'ETAT PRUPLIERS ET ACACIAS

Le 3 mai 1871, à une heure de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie de Saumur. (66)

A LOUER

DE SUITE

BELLE MAISON, située aux Rosiers, près Saumur, avec écurie, remise, cour et jardin donnant sur la Loire.

S'adresser à M^{me} veuve VIDAL, aux Rosiers, ou à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (60)

A LOUER

Pour la St-Jean 1871,

UNE MAISON AVEC ATELIER, rue d'Orléans, en face l'hôtel d'Anjou.

S'adresser à M. BARDOU. (61)

Une personne demande une place de cuisinière.

Saumur, imp. de P. GODET.